

DECADENCE DE LA CASE DE TETE

En droit positif : un
labyrinthe

- ❖ < Pluralité des entités
compétentes, univocité de destin
- ❖ < Variabilité des délibérations
- ❖ < Complexité juridique



Pluralité des autorités compétentes

❖ 2001 : régionalisation des lois communale et provinciale

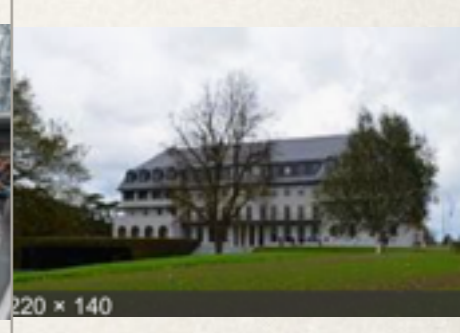
- Région flamande (communes et provinces)
- Région bruxelloise (communes)
- Région wallonne (communes et provinces)

+ 2014 : Communauté germanophone (communes)

❖ 2014 : extension de l'autonomie constitutive

- Communauté flamande
- Région wallonne
- Région bruxelloise
- Communauté germanophone

= 6 entités compétentes



Univocité de sens : un affaiblissement

- ❖ Etat fédéral: effet de 1/2
(2000-2002)
- ❖ Entités fédérées : aucune ne rétablit l'effet dévolutif
 - ❖ Maintien de l'effet de 1/2
 - ❖ Réduction de l'effet à 1/3
 - ❖ Suppression de l'effet dévolutif



Variabilité des délibérations

❖ Région wallonne // Communes et provinces

- mars 2017 : suppression de l'effet (l'esprit mais pas la lettre)
- mars 2018 : re-suppression de l'effet (la lettre et l'esprit)

❖ Région wallonne //Parlement wallon

- avril 2018 : rejet de la suppression ==>maintien de l'effet de 1/2



La présente proposition de décret rectifie ces erreurs matérielles de manière à ce que l'effet dévolutif de la case de tête et la référence au chiffre d'éligibilité soient bien supprimés conformément à l'intention du législateur.

Complexité juridique

**En Communauté
germanophone//élections
communales 2018 : suppression
ou 1/2 de l'effet dévolutif?**



Pour l'électeur/trice : un cas(s)e-tête

	2018		2019			
	Commune	Province	Région	Communauté	Fédéral	Europe
<u>Electeur W. non G.</u>	0	0	1/2	/	1/2	1/2
<u>Electeur G.</u>	1/2	0	1/2	1/2	1/2	1/2
<u>Electeur Bxls (Fr)</u>	1/2	/	1/2	/	1/2	1/2
<u>Electeur Bxls (NI)</u>	1/2	/	1/2	1/2	1/2	1/2
<u>Electeur FL (non Bxls)</u>	1/3	1/3	/	1/2	1/2	1/2

Palme de la complexité (III) : variation entre deux scrutins

Palme de la complexité (II) : variation entre deux scrutins + inversion du sens

(adhésion à la loi du plus fort/ adhésion à l'ordre de la liste)

Palme de la complexité (I) : variation au sein d'un même scrutin + inversion du sens

Conclusions : de l'icône au vestige

- ❖ La case de tête, une frénésie
- ❖ La case de tête, un cache-misère?
- ❖ La case de tête, miroir de la citoyenneté belge du XXIème siècle

